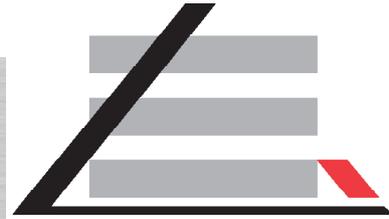
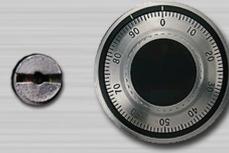




DÉVELOPPER PLUS QU'UNE APTITUDE UNE ATTITUDE

Code : @MOSUR

Durée 1 h



APTH

Notions relatives à la sûreté dans le transport de marchandises dangereuses

PUBLIC & PRÉREQUIS

Le personnel des entreprises travaillant dans des entreprises en relation avec le transport des marchandises dangereuses

OBJECTIFS

Connaître les origines des prescriptions relatives à la sûreté du transport des marchandises dangereuses.

Connaître les prescriptions de sûreté prévues au chapitre 1.10 de l'ADR.

Savoir identifier les transports qualifiés à «haut risque» par le chapitre 1.10 de l'ADR.

Connaître les règles de base pour la mise en place d'un «plan de sûreté».

OBJECTIFS

Introduction

Distinction entre les notions de «Sécurité» et de «Sûreté».

Les situations à risques

Exemple de l'attentat d'Oklahoma City

Le personnel concerné

Règles applicables à tous les transports

L'identification

Le stationnement

Les obligations de formation

Les marchandises à «haut risque»

Quelles sont les marchandises à «haut risque» ?

Le tableau du 1.10.3.1.2

Les trois critères

Exercice de détermination de marchandises à «haut risque»

Le plan de sûreté

Les objectifs de plan de sûreté

La structure du plan de sûreté

La sûreté au quotidien

Les précautions avant départ et au stationnement

Les acteurs de la sûreté : une collaboration indispensable.

Les dispenses d'application

La sûreté : un nouvel état d'esprit

Exercice basée sur l'analyse d'une vidéo.

Comment réagir en cas d'agression. Exercice basé sur l'analyse d'une vidéo.

Quiz d'évaluation finale

Formation dispensée en e-learning

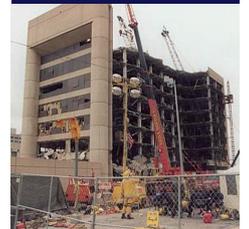
Configuration : PC ou MAC, plugin Flash, accès Internet ADSL, carte son et hauts-parleurs.

Références APTH

L'APTH est agréée par le Ministère chargé des transports

N° déclaration d'activité FC : 11 92 15753 92

La sûreté une préoccupation contemporaine



La sûreté et l'ADR



Livret de synthèse



Formation dispensée en e-learning